

FINANCIAL AND  
CONSUMER SERVICES  
COMMISSION

regulation • education • protection



COMMISSION DES SERVICES  
FINANCIERS ET DES SERVICES  
AUX CONSOMMATEURS

réglementation • éducation • protection

**AVIS DE RÈGLE**

**ÉTABLISSEMENT DES MODIFICATIONS À :**

**LA NORME CANADIENNE 23-103 SUR LA *NÉGOCIATION ÉLECTRONIQUE ET  
L'ACCÈS ÉLECTRONIQUE DIRECT AUX MARCHÉS*  
ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE 23-103IC**

Le 14 janvier 2014, le ministre de la Justice a consenti à l'établissement des modifications énoncées ci-dessus, qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2014.